

DEC122117DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Dominique Aymer de la Chevalerie, directeur du bureau du CNRS à New-Dehli

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°105372DAJ du 11 janvier 2011 portant nomination de M. Dominique Aymer de la Chevalerie aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à New-Dehli ;

Vu le projet de memorandum of understanding entre le National Centre for Biological Sciences (Centre du gouvernement indien), l'Institut Curie et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Dominique Aymer de la Chevalerie, directeur du bureau du CNRS à New-Dehli, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le memorandum of understanding entre le National Centre for Biological Sciences (Centre du gouvernement indien), l'Institut Curie et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 juillet 2012

Alain Fuchs